

des véritables fondements de la politique française, faute donc d'une étude de textes. Le deuxième chapitre sur « la politique française et les institutions africaines » représente à cet égard plus un survol qu'une véritable explication en profondeur.

Ces réserves formelles mises à part, le livre ne peut qu'aider à la compréhension du processus de formation et du rôle joué par les partis dans les quatre pays précités. Plusieurs points sont justement mis en valeur. Pour ne mentionner que deux, citons d'abord le haut niveau d'éducation d'hommes qui furent membres du Parlement français, donc membres de groupes parlementaires français, avant de devenir chefs de partis puis de se trouver à la tête d'Etats indépendants. Notons ensuite la contradiction qu'il y avait entre une union arbitrairement imposée par la France mais qui aurait pu servir de cadre à une évolution commune, et la désunion à laquelle devait aboutir l'indépendance. L'histoire des partis illustre bien cette ambiguïté, puisque, d'une part le RDA pouvait être le seul élément capable d'éviter cet éclatement politique successif à l'accession à l'indépendance et que d'autre part en Guinée plus qu'ailleurs, mais ailleurs aussi, le parti devenait la seule institution nationale, la seule capable de donner une cohésion à un Etat jeune. Cette marche vers le parti unique, mais un par Etat, renforçait peut-être les nouvelles entités politiques prises séparément mais ne risquait-elle pas de rendre plus malaisée encore toute tentative de regroupement.

Ruth Schachter-Morgenthau pose implicitement la question. Souhaitons qu'elle poursuive son étude pour y répondre et qu'en attendant une œuvre écrite par un politologue de langue française son ouvrage soit traduit en éliminant cette fois les erreurs de transcription, dont la version anglaise actuelle est malheureusement bourrée.

J.C. VATIN

Bulletin MAGHREB. — Bimestriel rédigé par la Fondation Nationale des Sciences Politiques et la Direction de la Documentation, Paris.

Si, pendant longtemps, le Maghreb n'attira pas l'attention des chercheurs et des publications, le vide vient d'être comblé rapidement. Dès 1962, un Annuaire de l'Afrique du Nord (voir le compte rendu dans cette revue, 1964, n° 2) se proposait de faire un bilan annuel sur les trois pays du Maghreb auxquels s'ajoute, depuis 1963, la Lybie. En 1964 apparaissait notre revue qui malgré son titre (Revue Algérienne...) étend ses investigations à tout le Maghreb. La même année naissait le bulletin Maghreb dont le numéro « un » date de janvier-février 1964.

Ce bulletin se propose, d'après son Comité de rédaction, « d'offrir, en présentant des documents de travail de nature et d'origine diverses un aperçu de l'évolution des trois pays d'Afrique du Nord, avec un

souci constant de rigueur et d'objectivité ». Pour ce faire, le bulletin présente bimestriellement :

— deux **chroniques**, l'une intéressant les relations internationales, l'autre la vie intérieure des trois pays ;

— une **chronologie** des principaux événements en Algérie, au Maroc et en Tunisie ;

— des **études** sur les grands problèmes politiques, économiques et sociaux ;

— une **rubrique législative** ;

— un **compte rendu** des principaux ouvrages et articles de revues traitant de l'Afrique du Nord.

Donc, tous les deux mois, le bulletin permet à ses lecteurs d'être au fait de la vie politique, économique, sociale et diplomatique du Maghreb. Au moment où cette note est rédigée, il y a déjà 12 numéros parus et couvrant les années 1964 et 1965.

Pour donner une idée des études contenues dans Maghreb, qu'il nous suffise de citer celles relatives à la seule Algérie, pour l'année 1965 (n° 7 à 12) ;

— les événements de politique intérieure, n° 7

— l'autogestion agricole et la réforme agraire, n° 7

— les hydrocarbures algériens en 1964, n° 8

— le congrès de l'UGTA et ses résultats, n° 9

— le budget de l'année 1965, n° 9

— la destitution du président Ben Bella, n° 10

— trois ans d'application des accords d'Evian, n° 10

— l'évolution de la situation depuis le 19 juin 1965, n° 11

— négociations et conclusion de l'accord pétrolier franco-algérien, n° 11

— vers une nouvelle politique économique, n° 12

— la rentrée scolaire en Algérie, n° 12

— quelques réactions de l'opinion internationale après la signature de l'accord pétrolier franco-algérien, n° 12.

Ces études sont évidemment d'importance variable (de 2 à plusieurs pages) et de qualité tout aussi variable. Il convient de noter que, dans l'ensemble, l'éclectisme du bulletin qui touche à tous les problèmes, ne nuit pas au sérieux des informations ; celles-ci s'inspirent de la consigne du Comité de Rédaction animé d'un « souci constant de rigueur

et d'objectivité ». Cependant, on peut se demander si un tel « souci » n'entraîne pas une certaine froideur dans le fond et la forme. Froidueur accentué par l'anonymat des études ; en effet aucune note n'est signée là où l'on aimerait parfois découvrir un nom ou un visage.

Cette remarque n'affecte en rien le contenu du bulletin qui se place d'ores et déjà parmi les instruments de travail de toute personne intéressée par le Maghreb.

C'est un complément, et non un concurrent de la **Revue Algérienne**, car leurs rubriques respectives sont, malgré tout, différentes. Les articles de doctrine de la **Revue Algérienne** sont des études plus théoriques, davantage personnalisées et engagées. La chronique législative de **Maghreb** signale par un commentaire bref les principaux textes législatifs et réglementaires, alors que la **Revue Algérienne** les publie intégralement en ce qui concerne l'Algérie. Enfin cette dernière accorde une place primordiale à la Jurisprudence qui n'a pas de raison d'être dans le bulletin **Maghreb**.

En tout cas, le Maghreb est désormais un terrain de recherches ouvert à tous et souhaitons que la somme d'études et d'efforts qui lui sont consacrés aide à sa compréhension et à son unité.

Ahmed MAHIOU.